

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 12233

Numéro SIREN : 432 360 113

Nom ou dénomination : NETCAST PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 77670



20180776702017

DATE DEPOT : 01/08/2018

N° DE DEPOT : 77670

N° GESTION : 2000B12233

N° SIREN : 432360113

DENOMINATION : NETCAST PRODUCTIONS

ADRESSE : 95 R LA BOETIE 75008 PARIS

MILLESIME : 2017

**NETCAST PRODUCTIONS**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
au capital de 8.000,00 Euros  
Siège social : 95 rue la Boetie - 75008 PARIS  
432 360 113 R.C.S PARIS

Effecte du tribunal  
de Commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :

07 AOUT 2018

Sous :

77670

**RAPPORT DE LA GERANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUN 2018**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion portant sur :

- 1- l'exercice clos le **31/12/2017** ainsi que sur les comptes et le bilan du dit exercice.
- 2- l'affectation et répartition du résultat de l'exercice .
- 3- Evolution prévisible de la société.

Pour votre information, nous vous rappelons qu'il vous a été mis à votre disposition avec le présent rapport, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ainsi que le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

Les principales informations concernant cet exercice sont les suivantes :

1- EVOLUTIONS DE L'EXERCICE :

- Le chiffre d'affaires HT réalisé a été de **119.354,67 Euros au 31/12/2017** contre 99.713,00 Euros au 31/12/2016 et 86 948 Euros au 31/12/2015.
- Les charges de l'exploitation ont été de **111.486,10 Euros au 31/12/2017** contre 102.673,88 Euros au 31/12/2016 contre 78 953 Euros au 31/12/2015.
- Investissement réalisé au cours de cet exercice 2017 :
  - o Matériel de bureau et informatique : **2.539,10 € HT.**

2-RESULTATS :

Le résultat comptable net est bénéficiaire de **7.187,49 €** et nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :


- Report à nouveau débiteur : **7.187,49 Euros**

3- CONCLUSION :

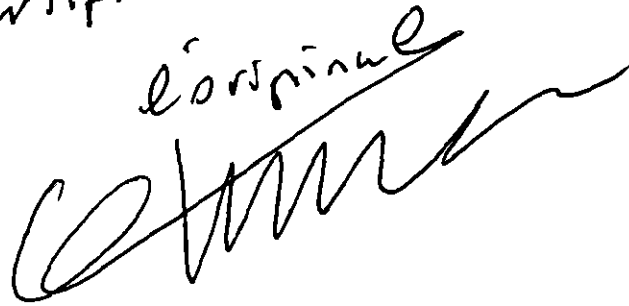
Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Fait à Paris,  
Le 20 mai 2018.

Monsieur Pierre LAUVIGE



*Certifié conforme à  
l'original*



**SARL NETCAST PRODUCTIONS**

95 rue la Boetie

75008 PARIS

SIRET : 432 360 113 000 26 APE : 5912Z

31/12/2017

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE TAN

Tél : 01.40.37.14.94

145 avenue de Flandre

Tél : 01.40.37.12.90

75019 PARIS



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL NETCAST PRODUCTIONS	95 RUE DE LA BOETIE
SIRET 4 3 2 3 6 0 1 1 3 0 0 0 2 6	75008 PARIS 08
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	4 328		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
			PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)	

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W  dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SU par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
TAN BUN CHHENG 145 AVENUE DE FLANDRE 75019 PARIS Tél: 0140371494	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PARIS 08
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).





## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL NETCAST PRODUCTIONSdu 01/01/2017Adresse 95 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS 08au 31/12/2017A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice 

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	Valeur des avantages en nature (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice <input checked="" type="radio"/> )	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice <input checked="" type="radio"/> :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables <input checked="" type="radio"/>
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) <input checked="" type="radio"/>	- de l'exercice 2017 <input checked="" type="radio"/>
- de l'exercice précédent <input checked="" type="radio"/>	- de l'exercice précédent <input checked="" type="radio"/>
Nom et qualité du signataire	A <u>PARIS 08</u> le _____ Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 95 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS 08 Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 43236011300026 Néant

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2017		31/12/2016	
				Net		Net	
				3		4	
		Brut		Amortissements, provisions			
		1		2			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	273	AG	273	273	
	Fonds commercial (1)	AII		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 559	AU	9 130	2 428	577
Immobilisations en cours	AY		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BII	2 207	BI		2 207	2 207	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>14 038</b>	<b>BK</b>	<b>9 130</b>	<b>4 908</b>	<b>3 056</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et fins	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BY		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	44 986	BY	44 986	22 320	
	Autres créances (3)	BZ	3 622	CA	3 622	7 565	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : . . .)	CD		CE			
Disponibilités	CF	6 060	CG	6 060	252		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>54 668</b>	<b>CK</b>	<b>54 668</b>	<b>30 137</b>		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>68 706</b>	<b>IA</b>	<b>9 130</b>	<b>59 576</b>	<b>33 193</b>
Revois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives	CP	2 207	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUATRIÈME Informations

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONSNéant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....8...000.....)	DA	8 000		8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	152		152
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG			
	Report à nouveau	DII	(7 490)		(4 698)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 187		(2 792)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	7 850	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV			7 895
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 665		13 184
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 061		11 451
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 000		
	TOTAL (IV)	EC	51 726		32 531
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	EE	59 576		33 193
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	51 726		32 531	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise :		SARL NETCAST PRODUCTIONS				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD		FE		FF		
	Production vendue	} biens*	FG	119 355	FH		FI	119 355
			} services*	FJ	119 355	FK		FL
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	0
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	119 392
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	96 893	93 294
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	76	106
	Salaires et traitements*					FY	13 018	5 936
	Charges sociales (10)					FZ	811	2 896
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	688	442
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	1	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	111 486
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	7 905	(2 961)
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		269
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		269
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV		269
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	7 905	(2 692)

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL NETCAST PRODUCTIONS**

Néant

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	IID		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	IIH	69	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		III	(69)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)	IIK	649		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	IIL	119 392	99 982	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	IIV	112 204	102 774	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IIN	7 187 (2 792)	
<b>REVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	IIV	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	IIP	
		- Crédit bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I.)	IIX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<b>Exercice N</b>			
<b>CONTRAVENTIONS</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	69	<b>Produits exceptionnels</b>	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>			
	<b>Charges antérieures</b>		<b>Produits antérieurs</b>	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 de l'annexe I du code de commerce des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS		N°		°		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
			Consolidées à une reconnaissance progressive au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	273	KE	
CORPORELLES	Terrains		KG	KJH	KI	
	Constructions	Sur sol propre			KK	KL
		Sur sol d'autrui			KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KQ	KR
					KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KY	LA
		Matériel de transport *			LC	LD
	Matériel de bureau et mobilier informatique		9 020	LE	LF	2 539
	Emballages récupérables et divers *			LH	LI	
	Immobilisations corporelles en cours			LK	LL	
	Avances et acomptes			LN	LO	2 539
TOTAL III		9 020				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
	Autres participations		8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		JP	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	IU	IV	
	TOTAL IV		2 207	LQ	LR	2 207
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		11 499	OG	OH	2 539	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	273		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	MG	MH	MI
				IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	MS	MT	11 559	MU
	Emballages récupérables et divers *		LX	MS	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III		IV	NG	NH	11 559	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	OV	OW	
	Autres participations		IO	OX	OY	OZ	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2 207	2G
	TOTAL IV		I3	2H	NK	2 207	2I
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	14 038	OM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique

Ne pas inscrire le montant des cessions

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS

Néant 

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL NETCAST PRODUCTIONS**Néant 

CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles		QD		QE		QF		QG	
Inst. générales, agencements, aménagements divers									
Matériel de transport		QII		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		8 443		688		9 130	
Emballages récupérables et divers		QP				QS		QT	
TOTAL III		8 443		688		688		9 130	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		8 443		688		688		9 130	

CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
Sur sol propre										
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
Inst. géom. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immob. corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
Inst. géom. agenc. am. divers										
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO	
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général des mouvements	NP+NO+NR		Total général des mouvements	(NS+NT+NI)	NV	Total général des mouvements	(NW-NY)	NZ		

CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONSNéant 

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	JU	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	JV	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	JX	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	JY	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	<b>JZ</b>	<b>TS</b>	<b>TT</b>	<b>TU</b>		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>TV</b>	<b>TW</b>	<b>TX</b>			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6Y	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6V	6Z	7A			
<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>7Y</b>	<b>TZ</b>	<b>UA</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>UB</b>	<b>UC</b>	<b>UD</b>			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL NETCAST PRODUCTIONS		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>	
				<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 207	UV	2 207	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	44 986		44 986		
	Créance représentative de titres (Prévisions pour dépréciation anticipée des créances) * (1) (2)	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY	880		880		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 166		1 166	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	376		376		
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 200		1 200		
	Charges constatées d'avance	VS					
	<b>TOTAUX</b>		VT	50 815	VU	50 815	VV
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentus aux associés (personnes physiques)	VF					
<b>CADRE B</b>	<b>ÉTAT DES DETTES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>	
				<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	7G					
	à plus de 1 an à l'origine	7H					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 665		13 665		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 527		5 527		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	649		649		
	Taxe sur la valeur ajoutée	8V	11 885		11 885		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	8X					
	Autres impôts, taxes et assimilés	8Q					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		8I					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		8L					
Produits constatés d'avance		8M	20 000		20 000		
<b>TOTAUX</b>		8N	51 726	8O	51 726		
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	8P		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	8R		
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	8Q					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informations

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A de Code Général des Impôts)
\* Plus explicatives concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, WC, etc.), and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Total I is 7 905, Total II is blank, Total III is 4 328.

QUADRANT Informatique



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS Néant  \*

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) (K4: 3 577), Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5: 3 577), Déficits reportables (différence K4 - K5) (K6: (0)), Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK: (0)).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice (ZT)

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Table with 3 columns: Description, Dotations de l'exercice, Reprises sur l'exercice. Rows include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 2 du CGI\* (ZV, ZW), Provisions pour risques et charges\* (8X-8Y, 8Z-8A, 9B-9C), Provisions pour dépréciation\* (9D-9E, 9F-9G, 9H-9J), Charges à payer (9K-9L, 9M-9N, 9P-9R, 9S-9T), and TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A: (lignes W1, WU).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Montant de la réintégration ou de la déduction (L1), Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice.

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>SARL NETCAST PRODUCTIONS</b>										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(4 698)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(2 792)		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>(7 490)</b>		Report à nouveau	ZG		(7 490)					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	ZH		(7 490)			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DE LA LIÈGE DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	54 978		57 180					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	10 328		9 195					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 204		4 470					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	27 384		22 450					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	96 893		93 294				
	IMPÔTS ET TAUX	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	76		75				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS			9Z			31					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	76		106					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	23 757							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	10 338							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2017)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RC								
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RJ1									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS

Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués ou franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12,8% <input type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/>	

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire  
(art. 16, 17 A du code  
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SARL NETCAST PRODUCTIONS Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION  
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

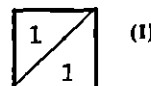
16

Désignation de l'entreprise : <b>SARL NETCAST PRODUCTIONS</b>										Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : <b>01/01/2017</b>					et clos le : <b>31/12/2017</b>					Durée en nombre de mois		1	2
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										DA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
<b>TOTAL 1</b>										<b>OX</b>			
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
<b>TOTAL 2</b>										<b>OM</b>			
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
<b>TOTAL 3</b>										<b>DJ</b>			
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)										SA			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	Effectifs au sens de la CVAE *					EY		
Période de référence					GY						GZ		
Date de cessation										HR			
<b>VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

QUATRE-VALEURS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe II) du CGI

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 4 3 2 3 6 0 1 1 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NETCAST PRODUCTIONS

ADRESSE (voie) 95 RUE DE LA BOETIE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS 08

Number of moral persons and corresponding shares table (P1, P3)

Number of physical persons and corresponding shares table (P2, P4)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s)

Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions

Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s)

Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions

Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

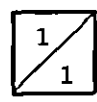
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 4 3 2 3 6 0 1 1 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NETCAST PRODUCTIONS

ADRESSE (voie) 95 RUE DE LA BOETIE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS 08

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie  
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
48700000 PCA			20 000.00
30/12/2017 OD FCA F1058 KEOLIS		20 000.00	

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
67120000 CONTRAVENTIONS			69.00
30/04/2017 HA AMENDE CONTRAVENTION	35.00		
18/08/2017 HSB CB AMENDE PVE WEB	17.00		
30/08/2017 HA AMENDE	17.00		

**DETAIL BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	272.77	272.77		
20510000 MARQUES	272.77	272.77		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 428.29	576.96	1 851.33	320.88
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO	8 942.99	6 403.89	2 539.10	39.65
21831000 MATERIEL AUDIOVISUELLE	2 615.64	2 615.64		
28183000 AMORT.MAT BUREAU ET INFO	6 514.70	5 826.93	687.77	11.80
28183100 AMORT.MAT BUREAU ET INFO	2 615.64	2 615.64		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 206.56	2 206.56		
27500000 DEPOT GARANTIE SFR	75.00	75.00		
27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	131.56	131.56		
27550000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	2 000.00	2 000.00		
<b>Total II</b>	<b>4 907.62</b>	<b>3 056.29</b>	<b>1 851.33</b>	<b>60.57</b>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	44 985.60	22 320.00	22 665.60	101.55
41100000	7 992.00		7 992.00	
41111100 CLIENTS	36 993.60	11 640.00	25 353.60	217.81
41810000 CLIENTS PROD NON ENC FACT		10 680.00	10 680.00	100.00
AUTRES CREANCES	3 622.39	7 564.60	3 942.21	52.11
40100000 FOURNISSEURS	1 200.00		1 200.00	
40111100 FOURNISSEURS		715.16	715.16	100.00
42100100 VERONIQUE	490.00	490.00		
42100200 SOPHIE BRI	389.60	389.60		
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED	113.57	2 333.98	2 220.41	95.13
44571100 TVA COLL A SOLOER PAR 6	1 052.90	1 389.23	336.33	24.21
45500000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	376.32	2 246.63	1 870.31	83.25
DISPONIBILITES	6 060.26	252.27	5 807.99	NS
51210000 UBP	6 060.26	252.27	5 807.99	NS
<b>Total III</b>	<b>54 668.25</b>	<b>30 136.87</b>	<b>24 531.38</b>	<b>81.40</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>59 575.87</b>	<b>33 193.16</b>	<b>26 382.71</b>	<b>79.48</b>

**DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>CAPITAL</b>	8 000.00	8 000.00		
10130000 CAP SOUSCR. APPELE VERSE	8 000.00	8 000.00		
<b>RESERVE LEGALE</b>	152.45	152.45		
10611000 RESERVE LEGALE PROPR.DITE	152.45	152.45		
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	7 489.83	4 698.15	2 791.68	59.42
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	7 489.83	4 698.15	2 791.68	59.42
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	7 187.49	2 791.68	9 979.17	357.46
<b>Total I</b>	7 850.11	662.62	7 187.49	NS
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		7 894.88	7 894.88	100.00
45517000 C/C		7 894.88	7 894.88	100.00
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	13 664.78	13 184.28	480.50	3.64
40100000 FOURNISSEURS	2 023.21	1 010.63	1 012.58	100.19
40111100 FOURNISSEURS	11 641.57	12 173.65	532.08	4.37
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	18 060.98	11 451.38	6 609.60	57.72
43750000 AGESEA	5 433.00	5 433.00		
43780000 AGESEA	94.00	94.00		
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES SOCIETES	649.00		649.00	
44551000 TVA A DECAISSER	3 803.00	1 438.00	2 365.00	164.46
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	75.00	257.00	182.00	70.82
44571000 TVA COLLECTEE	7 497.60	1 940.00	5 557.60	286.47
44572000 TVA A RETENUE A LA SOURCE	509.38	509.38		
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR		1 780.00	1 780.00	100.00
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	20 000.00		20 000.00	
48700000 PCA	20 000.00		20 000.00	
<b>Total IV</b>	51 725.76	32 530.54	19 195.22	59.01
<b>TOTAL GENERAL</b>	59 575.87	33 193.16	26 382.71	79.48

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	<b>119 354.67</b>	<b>99 713.00</b>	<b>19 641.67</b>	<b>19.70</b>
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	25 500.00	12 800.00	12 700.00	99.22
70600100 FORMATION	63 104.67	38 600.00	24 504.67	63.48
70611000 CONSEIL ET MEDIA TRAININ	30 750.00	44 000.00	13 250.00	30.11
70690000 FORMATION EXPORT		4 313.00	4 313.00	100.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>119 354.67</b>	<b>99 713.00</b>	<b>19 641.67</b>	<b>19.70</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>36.92</b>	<b>0.01</b>	<b>36.91</b>	<b>NS</b>
75800000 PROD DIVERS DE GEST.COUR.	36.92	0.01	36.91	NS
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>119 391.59</b>	<b>99 713.01</b>	<b>19 678.58</b>	<b>19.74</b>
<b>AUTRES ACHIATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>96 893.42</b>	<b>93 294.16</b>	<b>3 599.26</b>	<b>3.86</b>
60400000 ACHIATS D'ETUDES ET DE PS	50 977.93	53 456.16	2 478.23	4.64
60410000 SITE INTERNET	4 000.00	3 723.48	276.52	7.43
60630000 FOURN ENTR PETIT EQUI	2 151.68	1 539.58	612.10	39.76
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATI	456.19	529.69	73.50	13.88
61310000 LOCATION AUTO	1 924.68	1 540.87	383.81	24.91
61320000 LOCATIONS	7 403.26	6 294.09	1 109.17	17.62
61321000 DOMICILIATION	1 000.00	1 360.00	360.00	26.47
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	816.39	445.07	371.32	83.43
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	2 002.46	1 518.99	483.47	31.83
61810000 DOCUMENT GENARA	146.70	328.45	181.75	55.34
62260100 EXPERT COMPTABLE	3 756.00	3 720.00	36.00	0.97
62260200 HONORAIRES AVOCAT		700.00	700.00	100.00
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN	447.54	50.05	397.49	794.19
62330000 FOIRES ET EXPOSITION	577.73	651.64	73.91	11.34
62331000 CHOC CULTURES ESPAGNE		129.30	129.30	100.00
62340000 CADEAU	349.84	84.56	265.28	313.72
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	4 316.99	5 174.64	857.65	16.57
62520000 CARBURANT	471.63	720.24	248.61	34.52
62570000 RECEPTION	10 481.91	7 219.80	3 262.11	45.18
62600000 ORANGE	1 189.60	409.72	779.88	190.34
62610000 SFR	1 336.29	632.49	703.80	111.27
62611000 FRAIS POSTAUX	99.62	132.16	32.54	24.62
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 303.70	1 754.82	451.12	25.71
62810000 COTISATIONS	663.00	920.00	257.00	27.93
62830000 LINKEDIN	248.82	258.36	9.54	3.69
62840000 INTUIT QUICK BOOKS ONLINE	300.00		300.00	
62850000 ABON	471.46		471.46	
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>76.00</b>	<b>105.50</b>	<b>29.50</b>	<b>27.96</b>
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	76.00	75.00	1.00	1.33
63700000 FORFAIT CD BIBLIOTHEQUE		30.50	30.50	100.00
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>13 017.60</b>	<b>5 936.12</b>	<b>7 081.48</b>	<b>119.29</b>
64100000 SALAIRES NETS INTERMITTEN	13 017.60	5 686.12	7 331.48	128.94
64120000 GRATIFICATION STAGE		250.00	250.00	100.00
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>810.81</b>	<b>2 896.23</b>	<b>2 085.42</b>	<b>72.00</b>
64510000 CS INTERMITTENTS	750.75	2 848.43	2 097.68	73.64
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	27.16		27.16	
64751000 PHARMACIE	32.90	47.80	14.90	31.17

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N/N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS 68112000 DOT.AMORT.IMMO CORPORELL.	687.77	441.87	245.90	55.65
	687.77	441.87	245.90	55.65
AUTRES CHARGES 65800000 CHARGES DIV GEST COURANTE	0.50		0.50	
	0.50		0.50	
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	111 486.10	102 673.88	8 812.22	8.58
<b>Résultat d'exploitation</b>	7 905.49	2 960.87	10 866.36	367.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES 76800000 PENALITES RETARDS CLIENTS		269.19	269.19	100.00
		269.19	269.19	100.00
<b>Total des Produits financiers</b>		269.19	269.19	100.00
<b>Résultat financier</b>		269.19	269.19	100.00
<b>Résultat courant avant impôts</b>	7 905.49	2 691.68	10 597.17	393.70
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67120000 CONTRAVENTIONS	69.00	100.00	31.00	31.00
	69.00	100.00	31.00	31.00
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	69.00	100.00	31.00	31.00
<b>Résultat exceptionnel</b>	69.00	100.00	31.00	31.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPOTS SOCIETE	649.00		649.00	
	649.00		649.00	
<b>Total des produits</b>	119 391.59	99 982.20	19 409.39	19.41
<b>Total des charges</b>	112 204.10	102 773.88	9 430.22	9.18
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	7 187.49	2 791.68	9 979.17	357.46

